Chapitre VI

Création de l'Université rurale québécoise

À l'occasion d'un séjour en France à l'automne 1989, grâce à un concours de circonstances tout à fait fortuit, j'ai eu le plaisir de rencontrer Claude Brette[1] cofondateur, puis secrétaire général des sessions de l'Université rurale française de 1989 à 1996. Homme passionné et totalement dévoué à la mobilisation et à la solidarité des acteurs de développement rural, Claude Brette me fit découvrir la réalité éducative des universités rurales françaises et européennes dont les origines remontent à 1974.

De retour au Québec, j'ai ouvert un dossier sur le concept de l'université rurale et je demeurai en lien avec Claude Brette. L'idée m'avait séduit, et malgré des invitations répétées, ce n'est qu'en 1997 (Cluny, Bourgogne), puis en 2002 (St-Émilion, Bordelais), que j'aurai la possibilité de participer à ces universités rurales et de revoir Claude Brette[2] toujours actif dans le mouvement des universités rurales françaises et européennes. Entretemps, le dossier était demeuré ouvert et la documentation s'y était accumulée.

Comme le rapporte divers documents de présentation de cette véritable institution :

> *« Les sessions de l'Université rurale sont empreintes de beaucoup d'utopies et ont eu des rôles pionniers pour l'animation et le développement des territoires ruraux en France comme dans la plupart des pays européens. »*

En 1988, à l'issue de l'Université rurale française ouverte sur le pays et l'Europe, on note l'affirmation suivante :

> *« L'Université rurale se fonde sur un projet de formation ouverte et continue avec pour objectifs de promouvoir, de favoriser et de réussir le croisement des savoirs sociaux et des savoirs conceptuels, de produire des connaissances nouvelles, fruits de l'apport conjoint du praticien et du chercheur, afin de valoriser les acteurs du milieu rural, leurs initiatives et leurs attitudes innovantes. »*

[1] Claude Brette a travaillé comme chargé de mission à la Fédération Nationale des Foyers Ruraux de 1985 à 1995 et a agi comme animateur des sessions nationales et régionales de l'Université rurale de 1983 à 1994.

[2] Dans un rapport publié en 2009 intitulé : *Université rurale : les fondations d'une réalité éducative associative, 1974-1994*, relatant les principes fondateurs et l'évolution de l'Université rurale en France, en Europe et à l'extérieur du continent européen, Claude Brette écrit en présentant l'Université rurale québécoise : « Université Rurale Québécoise (rôle de Bernard Vachon universitaire, qui fut un compagnon de route au GREP –Groupe de Recherche pour l'Éducation et la Prospective et à la Fédération nationale des foyers ruraux –FNFR, dès les années 1980). »

En 2001, la Fédération Nationale des Foyers Ruraux (FNFR) a déposé une charte des Universités rurales où l'on peut lire :

> *« Les universités rurales s'inscrivent dans une démarche volontariste permettant la rencontre de femmes et d'hommes qui estiment avoir des choses à se dire et à faire pour le milieu rural. Elles favorisent le partage des savoirs entre les différents participants et l'ensemble des acteurs des territoires concernés »*

En 2005, la formulation proposée dans le cadre d'une présentation de l'APURE (Association pour les Universités Rurales Européennes – texte de Josy Richez) précise le concept en maintenant l'idée fondatrice du croisement des savoirs :

> *« L'Université rurale c'est la Faculté qui sort de ses murs pour vivre le quotidien de la réalité rurale ; l'Université rurale ce sont des acteurs ruraux qui sortent de leur quotidienneté pour l'appréhender avec outils et méthodes scientifiques. L'Université rurale, c'est la mise en forme de croisements de « savoirs savants » et de « savoirs d'expériences », de la réflexion et de l'action. »*

Mais revenons au Québec, à l'automne 1996. J'avais informé Claude Brette de la tenue du 1er Rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural de Saint-Germain-de-Kamouraska*, présumant que cet événement pouvait l'intéresser. Malheureusement, des engagements en France ne lui ont pas permis de ce libérer. Une personne très impliquée dans les universités rurales françaises et européennes vint toutefois se joindre à nous, Odile Jankoviak, représentante de la Fédération nationale des foyers ruraux. Madame Jankoviak était une ancienne collègue de Claude Brette.*

Sous plusieurs aspects, le Rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural de Saint-Germain-de-Kamouraska rejoignait le concept des universités rurales françaises et européennes. Alors que l'intérêt pour de la formation continue était apparu de plus en plus évident tout au long de cette rencontre, le temps semblait propice pour lancer l'idée de l'Université rurale québécoise.

Mes échanges avec Odile Jankoviak venaient me conforter dans cette idée et une tribune toute désignée se présentait pour proposer un tel projet. Il avait été convenu, avec Yvon Leclerc, conseiller auprès du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, qu'une rencontre aurait lieu aux bureaux du ministre dans les jours suivant le Rendez-vous de Saint-Germain, pour faire un bilan de l'événement et envisager les suites. Le jour de cette rencontre, nous étions une dizaine de personnes dont le ministre Trudel, Yvon Leclerc, Madame Jankoviak, Bruno Jean, un collègue de l'Université du Québec à Rimouski, spécialiste des questions de sociologie rurale, deux ou trois autres personnes et moi-même. Odile Jankoviak revint sur le déroulement des quatre jours du Rendez-vous de St-Germain et fit le pont avec l'expérience des universités rurales françaises.

À la suite de son exposé, j'exprimai l'idée que le concept des universités rurales paraissait le cadre approprié pour assurer la formation continue des acteurs du développement

local en milieu rural au Québec, dans la continuité de l'expérience du Rendez-vous de Saint-Germain-de-Kamouraska. Avec la collaboration de collègues du réseau de l'Université du Québec, je m'engageais à étudier, au cours des mois à venir, tous les aspects d'un tel projet, et de voir à l'organisation d'une première université rurale pour l'année 1997. La proposition fut reçue avec enthousiasme. Les semaines qui suivirent furent occupées par la lecture de documents et l'ébauche des premiers textes précisant la philosophie, les objectifs et les modalités de réalisation de l'Université rurale québécoise (URQ).

Une « réunion de fondation » se tint chez moi à Québec en novembre 1996, à laquelle participèrent six collègues en provenance des constituantes de Montréal (UQAM), Trois-Rivières (UQTR), Rimouski (UQAR), Chicoutimi (UQAC) et de l'Abitibi-Témiscamingue (UQAT) de l'Université du Québec. Nous fîmes consensus sur un texte fondateur et il fut décidé d'inviter la Chaire Desjardins en Développement des Petites Collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscaminque à organiser la première université rurale québécoise. Cette première expérience allait être soutenue par des partenaires institutionnels intervenant en milieu rural, tels Solidarité rurale du Québec et le réseau québécois des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), le Siège social de l'Université du Québec, l'UQAT elle-même et le ministère des Affaires municipales.

Sous le thème « Animer la ruralité », l'événement, qui s'est déroulé du 10 au 15 août 1997, a réuni plus de 200 personnes provenant en majorité du Québec, mais incluant également des délégations de France, de Belgique et d'Acadie. Pour sa première édition, l'Université rurale se divisait en deux grands volets. En matinée, des activités de formation proposaient aux participants de réfléchir sur les moyens favorisant le développement rural (ateliers, conférences) et, en après-midi, des visites organisées par des intervenants des communautés locales permettaient de prendre connaissance sur le terrain des initiatives mises de l'avant par les collectivités locales pour assurer à leurs citoyens les services, les infrastructures et les institutions nécessaires à leur développement, et des projets en cours.

Depuis, l'Université rurale québécoise est organisée et présentée tous les deux ans dans une région différente, réunissant à chaque édition entre 250 et 300 participants.[3].

Voici comment se définit l'Université rurale québécoise :

> « L'Université rurale québécoise, lieu privilégié de « croisement des savoirs », situe sa mission dans la poursuite des trois objectifs suivants :
>
> - le renforcement des compétences des acteurs et des agents de développement en milieu rural ;

[3] L'Université rurale québécoise a été organisée dans les régions suivantes, chacune d'une durée de cinq ou six jours : 1997 : Abitibi-Témiscamingue ; 1999 : Bas-Saint-Laurent ; 2001 : Baie-Comeau et Haute Côte-Nord ; 2003 : Mauricie ; 2005 : Outaouais ; 2007 : Côte-du-Sud ; 2009 : Lac-Saint-Jean ; 2011 : Gaspésie ; 2013 : Estrie.

- le développement des échanges sur les pratiques de développement rural ;
- la promotion de la ruralité dans notre société.

L'URQ, en somme, constitue une initiative novatrice en formation continue pour les acteurs des territoires ruraux, privilégiant une approche pédagogique conviviale et non formelle. L'URQ, par sa mission, cherche à initier des actions davantage réfléchies et des réflexions davantage agissantes. »[4]

L'organisation et le déroulement de chaque université rurale sont sous la responsabilité des organismes de développement local du milieu hôte. Le thème ainsi que le programme de conférences, d'ateliers et de visites sur le terrain sont de la responsabilité du Comité local. Le réseau de l'Université du Québec collabore par la participation de professeurs-chercheurs qui s'intéressent aux questions rurales[5].

39. L'urbanité rurale caractérisera-t-elle le prochain siècle ?[6]

Introduction

Mon intention n'est pas de vous faire un exposé formel, mais de présenter quelques éléments de la ruralité contemporaine associés aux nouvelles réalités de la société de cette fin de siècle et de soulever quelques interrogations sur le sens et le rôle de cette ruralité comme composante et partenaire de la société globale et conséquemment sur les enjeux du développement rural.

L'objectif poursuivi par mon propos est moins de vous transmettre des connaissances et des données factuelles, que d'exposer des éléments de constats sur des réalités actuelles qui sont porteurs de profonds changements et qui nous obligent à revoir notre vision et définition de la ruralité ainsi que du rapport ville-campagne. Il s'agit moins de présenter des résultats que d'essayer de construire quelque chose ensemble.

Après des décennies de forte concentration des activités économiques et sociales et des populations, quel serait l'avenir des campagnes si ces activités entreprenaient de se redéployer au-delà des centres et des agglomérations urbaines ? La conjoncture actuelle est-elle propice à un tel redéploiement ? Entrons-nous dans une phase de reconquête et de recomposition des territoires ?

---

[4] http://chrural.uqar.qc.ca/urq/apropos.htm.

[5] Le professeur Bruno JEAN de l'Université du Québec à Rimouski, cofondateur de l'URQ, a collaboré avec les organisateurs locaux de chacune des éditions de l'URQ pour coordonner la contribution universitaire proprement dite.

[6] Conférence prononcée dans le cadre de la première édition de l'Université rurale québécoise qui s'est déroulée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, sous les auspices de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), du 10 au 15 août 1997.

Ruralité et agriculture : un tandem en profonde mutation

Faut-il rappeler que la ruralité se définit de moins en moins en fonction des activités agricole et forestière. Les chiffres du tableau qui suit sont assez éloquents des diminutions enregistrées dans ces secteurs d'activité.

Nombre, superficie et emplois des fermes au Québec, 1956-1996

fermes	1996 :	35 991	1986 :	41 448	1956 :	122 617
ha. (sup. tot.)	1996 :	3 456 213	1986 :	3 638 801	1956 :	6 438 600
empl. (a. et p.)*	1995 :	72 400	1994 :	76 900	1993 :	75 400

* Emplois en agriculture et pêcheries.

On signale souvent, notamment l'UPA, que l'activité agricole et les pêches sont sources de nombreux emplois dans les domaines : 1. de la transformation bioalimentaire (47 000 en 1995) ; 2. du commerce de gros et de détail (110 500) ; 3. de la restauration (140 300). Il faut toutefois reconnaître que la très grande majorité de ces emplois sont localisés dans les centres urbains, principalement les agglomérations de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Il y a environ 1 050 municipalités rurales au Québec sur un total de 1 250. Plusieurs d'entre elles ont une activité agricole de plus en plus réduite. Si cette activité est grande consommatrice d'espace, elle génère de moins en moins d'emplois en milieu rural.

Diversification économique : impératif à la survivance rurale

Tout en poursuivant les efforts pour une mise en valeur optimale du potentiel de développement agricole dans chacune des municipalités rurales du Québec, il faut reconnaître que la survie et le dynamisme renouvelé de la très grande majorité des municipalités rurales ne pourront être assurés par la seule activité agricole. Le défi du développement rural est de favoriser une cohabitation harmonieuse de l'activité agricole avec d'autres fonctions tels le tourisme, la production manufacturière, les services, le développement domiciliaire, etc.

Le monde agricole a de la difficulté à reconnaître et à admettre cette réalité. Il en va pourtant de sa propre dynamique : les exploitations agricoles (forestières et de pêches) seront d'autant plus fortes et prospères que les communautés rurales auxquelles elles appartiennent seront vivantes et bien inscrites dans la modernité.

Lorsque le monde agricole revendique le « droit de produire », il réclame une attitude des autorités municipales et de la population locale qui n'entrave pas la pratique agricole. À l'inverse toutefois, les agriculteurs doivent évoluer vers des attitudes et méthodes culturales conciliables avec la présence d'autres fonctions jugées nécessaires au développement de la communauté dans le contexte d'une ruralité renouvelée. Cette

cohabitation de fonctions constitue à la fois un enjeu et un défi de taille à l'aménagement et au développement des territoires ruraux.

Les forces virtuelles d'une renaissance rurale

(…) Au cours des dernières années, un consensus s'est établi parmi les analystes des courants de société pour reconnaître un mouvement spectaculaire et irréversible d'effritement de la société industrielle sous la pression de forces nouvelles et l'avènement d'un nouveau stade d'évolution, la société postindustrielle que l'on qualifie de plus en plus de société informationnelle du fait du rôle important que prennent les domaines de l'information et des communications dans l'ensemble des activités économiques. Les bouleversements qui se manifestent sur les plans économique et technologique entraînent à leur suite un besoin de réorganisation des autres domaines de la vie en société, et particulièrement les modes de vie et le rapport de l'activité économique et des familles à l'espace.

Si dans notre imaginaire, l'avènement de la société postindustrielle se résume bien souvent à l'introduction dans notre vie quotidienne de toute une panoplie de gadgets issus des progrès de la technologie, tels les ordinateurs, le téléphone cellulaire, la télévision interactive, les conceptions assistées, les images virtuelles..., il y a plus, beaucoup plus. Ce sont nos relations avec le monde qui sont appelées à se métamorphoser. Nos rapports, en voie de redéfinition, à l'économie, au travail, à la famille, à la communauté, à la nature, à l'espace, font que nous entrons progressivement dans une société inédite.

Ces changements profonds ne sont-ils pas de nature à remettre en question la logique de distribution des activités économiques dans l'espace du fait de l'affaiblissement significatif de l'impératif de la proximité physique pour un nombre croissant d'entreprises et conséquemment à chambarder les modèles établis d'occupation du territoire ? Pour plusieurs secteurs d'activité, la notion d'accessibilité semble en voie de supplanter celle de proximité. Dans une telle perspective, les espaces ruraux desservis par un réseau de petites et moyennes villes et de villages qui ont été "sacrifiés" au profit de quelques lieux d'accueil privilégiés par la société industrielle, ne pourraient-ils pas être réhabilités dans une ruralité recomposée, lieu d'accueil d'entreprises et de familles, cadre de vie, de travail, de décision et de détente, territoire différencié de la ville, mais au même titre, lieu d'expression de la modernité ?

Les capacités de déconcentration, voire de redéploiement de l'activité économique au-delà du périmètre de la cité, permettent d'entretenir, plus qu'hier, l'espoir d'un avenir pour plusieurs zones rurales, espoir qui repose très largement sur un "nouveau mode d'emploi".

(…) C'est à l'échelon local et régional que se regroupent les conditions de la compétitivité : structure d'organisation de la production, main-d'œuvre qualifiée, maîtrise et diffusion des innovations.

> « Dans la mesure où la géographie de la transition est concernée, il est nécessaire de tenir compte de la coexistence et de la combinaison de toutes les forces de localisation et de globalisation, qu'elles soient centripètes ou centrifuges. Le processus actuel de restructuration relève d'un ensemble de stratégies spatiales dépendant de contextes, de situations et d'équilibres de pouvoirs. » (Amin, A., et K. Robins, 1992, p. 156)

De plus, ce n'est qu'à l'échelle des territoires que l'on peut espérer construire des modèles de développement capables d'intégrer à la performance économique, les « autres performances », celle de la justice sociale, celle de la « soutenabilité écologique » (Lipietz), celle de la richesse culturelle.

Le développement régional et local se fera de moins en moins en offrant des ressources standardisées et plus ou moins « bradées ». Il dépendra de plus en plus de la capacité à offrir un environnement global adapté, cohérent avec le niveau d'organisation élevé qui est exigé au sein des entreprises elles-mêmes.

Dans ce processus, le « local » dispose-t-il d'une marge de manœuvre pour établir les règles du jeu ou est-il à la remorque des systèmes mondiaux ? Si on se réfère au postulat énoncé par Drucker à l'effet qu'aucune sphère de l'économie n'est totalement contrôlée par l'une des autres, la micro-économie des entreprises n'est pas totalement à la merci des acteurs mondiaux. L'ensemble des articulations possibles entre le local et le global ne manque cependant pas de complexité et il faut se rendre à l'évidence que la restructuration de l'économie demeure problématique, car la compétition mondiale ne joue plus uniquement entre pays et entre entreprises mais entre modèles socio-économiques.

Plusieurs chercheurs travaillent à décortiquer les mécanismes qui jouent dans « les régions qui gagnent » économiquement, Lipietz, Benko, Courlet, Ganne, Scott, Stroper, Pecqueur, Garofoli, Amin, Sabel, pour ne nommer que ceux-là. Quelques modèles sont proposés à partir d'observations et analyses d'organisations socio-économiques territorialisées qui ont pris forme dans certains pays industrialisés (Italie, France, États-Unis, Allemagne...) : district industriel de type marshallien, district de réseaux de petites entreprises, système productif local, aire-système et plus près de nous, grappes industrielles. Ces modèles se généraliseront-ils à l'ensemble du système économique ? Y a-t-il des dénominateurs communs entre eux, des ingrédients susceptibles de proposer une « recette gagnante » et qui témoignent de nouveaux paradigmes de développement axés sur le concept de « milieu porteur » et de maillage ?

Les thèses qui s'élaborent pour répondre à cette question se font de plus en plus nombreuses, elles sont parfois convergentes, parfois divergentes mais d'ores et déjà elles permettent de dégager que des stratégies différentes émergeront selon les contextes divers qui entourent les entreprises et qu'elles ne seront ni contradictoires, ni incompatibles mais plutôt complémentaires.

> « C'est à la lumière de ces évolutions que s'impose la notion du système global, celui d'une mosaïque d'économies régionales et non pas seulement comme une juxtaposition d'économies nationales. » (Scott, A., et M. Storper, 1992, p.25)

Dans cet épisode de réorganisation du système économique, les dés sont loin d'être jetés. Les modèles de développement ne sont pas déterminés à l'avance et dans l'apparition d'une nouvelle configuration, chaque groupe d'acteurs, qu'ils soient locaux ou qu'ils soient mondiaux, ont un rôle à jouer. Les modèles établis peuvent être remis en question, les tendances renversées. Il n'y a pas qu'une façon de solutionner le problème. La compétence du chercheur comme celle du stratège économique tient plus que jamais dans la capacité à identifier et à préciser avec acuité les facteurs nouveaux de la performance économique d'une part, et l'influence déterminante des aspects non-économiques dans la logique de localisation des entrepreneurs d'autre part.

Les dysfonctionnements des grands centres urbains

L'hyper-concentration urbaine apparaît aujourd'hui comme un facteur de fragilisation du développement urbain et explique le ralentissement du rythme de croissance, voire le déclin et la désertion des villes-centres ou quartiers centraux au profit des zones périurbaines et même rurales. Les problèmes comme le coût foncier et des services publics, le prix des maisons et des loyers, les taxes municipales, les problèmes de stationnement, les embouteillages, la pollution, l'insécurité, le rythme trépident de la vie quotidienne, etc, sont des facteurs qui nuisent au développement des activités des ville-centres et expliquent le ralentissement de leur croissance, voire le déclin de plusieurs d'entre elles.

Ainsi, la détérioration des conditions de vie dans les grands centres expliquerait, en partie, le regain d'intérêt pour les petites villes et la campagne.

Décentralisation du pouvoir et regroupements des municipalités : vers une réorganisation de l'offre de services en milieu rural

La décentralisation des pouvoirs qui est en cours au Québec va permettre aux municipalités locales et aux MRC d'assurer de nouvelles fonctions et de créer de nouvelles dynamiques de développement. Elles auront désormais une capacité de décision dans la prise en charge du développement de leur territoire. Les communautés locales et régionales disposeront d'une marge de manœuvre accrue dans le développement économique de leur territoire, puisqu'elles seront les premières responsables des services locaux à l'entrepreneuriat et des stratégies locales et régionales de développement (Cf. *Livre blanc sur la Politique de soutien au développement local et régional*).

Par ailleurs, le regroupement de petites municipalités suite à des fusions ou à des ententes inter-municipales de partage de services, est de nature à élargir la gamme de fonctions et

de services à offrir aux personnes et aux entreprises et ainsi pallier à un des principaux handicaps des territoires ruraux, soit leur morcellement. (…)

La réduction et la réorganisation du travail

Les changements profonds qui surviennent dans la nature des tâches et les conditions de production ne manqueront pas d'avoir un impact sur l'organisation spatiale du travail. Une nouvelle étape de réduction du temps de travail (réduction de 39 à 35 heures en France pour l'an 2 000 et réflexions en vue d'une telle mesure dans plusieurs pays dont le Québec) combinée aux nouvelles formes d'organisation du travail se traduisant pour les travailleurs par une concentration des tâches productives sur trois ou quatre jours par semaine, accroîtra pour chacun le temps libéré. Celui-ci pourra être utilisé pour l'exercice d'un deuxième travail rémunéré ou à des tâches liées à l'épanouissement personnel, à l'implication communautaire, à la vie familiale, aux loisirs...

Plusieurs de ces activités s'exerceront à l'extérieur des grandes aires urbaines, sans compter les personnes qui feront le choix de s'établir à la campagne quitte à voyager trois ou quatre jours par semaine pour leur travail.

Par ailleurs, la combinaison des ordinateurs et des réseaux de communications offre des possibilités importantes de délocalisation des activités économiques et stratégiques. Un des grands progrès de la fin du XXe siècle est la possibilité d'amener le travail là où se trouvent les personnes en transportant les idées et les informations, il s'agit du télétravail. Sans y voir une panacée universelle, le télétravail, qui consiste à réaliser un travail dans un lieu géographiquement distant de sa localisation d'origine, en utilisant les technologies modernes (informatique et télécommunications) comme outils de soutien et de réalisation, témoigne d'une nouvelle organisation du travail dont le potentiel de développement est susceptible de procurer des éléments de solution à plusieurs problèmes de nos grandes villes : densité du trafic automobile, pollution, coût des espaces à bureau, absentéisme au travail… Sans compter que les télétravailleurs, exerçant leurs tâches dans un bureau satellite à distance ou chez eux, peuvent envisager une amélioration de leurs conditions de travail.

Ainsi, un certain nombre de professions hautement qualifiées et intellectuelles peuvent parfaitement s'établir dans un monde rural en pleine recomposition. Citons à titre d'exemples les domaines de la traduction, de la formation, de la comptabilité, du design, de la vente, du secrétariat...

Les différents facteurs que nous venons d'évoquer et qui s'inscrivent dans le mouvement évolutif des dernières décennies ont et ont eu, individuellement ou conjugués entre eux, une incidence sur la localisation des fonctions urbaines en milieu rural. Ainsi, il est permis de croire que les premières fonctions urbaines qui se sont localisés à la campagne ont été poussées hors des villes par des dysfonctionnements urbains et l'attrait de la campagne comme lieu susceptible de satisfaire, mieux que la ville, une diversité de

besoins et de nouvelles attentes. Que ces déplacements de la ville vers la campagne sont aussi attribuables à la tertiarisation de l'économie, aux progrès technologiques et à l'essor des PME et des TPE. Ces nouvelles localisations ont par ailleurs été facilitées par la disponibilité foncière à faible coût, la qualité du réseau routier, une gamme accrue de services aux personnes et aux entreprises et, progressivement, les changements de mentalité qui se sont opérés.

Depuis le début des années 90, les régions rurales des États-Unis enregistrent un bilan migratoire positif de 2 millions de personnes par rapport aux grandes villes, ce qui contraste avec la décennie précédente alors que les territoires ruraux avaient perdu 1.4 million d'habitants au profit des centres métropolitains.

Éclatement de la ville et recomposition rurale : vers de concept d'urbanité rurale ?

Dans la société informationnelle qui se construit, de plus en plus de personnes vont travailler chez elles ou dans de petits bureaux satellites situés loin des villes encombrées. La télécopie, le courriel, la téléphonie cellulaire, l'écran interactif, la vidéoconférence prennent le pas sur l'automobile, le train et l'avion. Le concept d'accessibilité remplace celui de proximité.

La grande ville, dans sa forme et sa fonction actuelle, est appelée à connaître de profonds changements et une nouvelle relation ville-campagne est en gestation.

Lors du sommet d'Istanbul sur l'avenir des grandes villes en 1996, Georges Cavallier de France déclarait :

> « On constate un développement très important de villes moyennes et petites, souvent à la mouvance des grandes villes. Les villes très importantes, celles qui ont plus de 10 millions d'habitants, ne regroupent aujourd'hui que 3 % de la population. Il y a une interpénétration croissante du monde urbain et du monde rural. À la fois les villes s'étendent, c'est le cas du périurbain classique, mais elles s'étendent bien au delà, parce que la mobilité a augmenté de 30 %, les technique de communication, de transport rapide font que l'aire d'influence des villes s'étend. Et en même temps, la différence sociologique entre urbain et rural a changé, le temps où Hegel disait « l'air de la ville rend libre » est révolu. Maintenant les ruraux et les urbains sont les composantes de la même société. Il n'y a pas de fatalité géographique et l'expérience montre dès maintenant que tout le monde peut prendre le train du développement, à condition d'avoir une capacité d'innovation suffisante. Des régions de très faible densité en sont capables. »

Ce nouveau contexte qui élargit l'éventail des activités en milieu rural et qui provoque une recomposition des territoires ruraux, oblige une redéfinition de la ruralité. Si on

observe que les fonctions qui étaient urbaines commencent à se déplacer vers les territoires ruraux, cela veut dire que l'on est en train de détricoter la ville qui est en crise. Cela veut dire aussi qu'une nouvelle ruralité est en émergence et que l'on va devoir recomposer, à partir de cette nouvelle ruralité, le type de ville dont on aura besoin.

La création ou le déplacement d'activités traditionnellement concentrées en milieu urbain vers les territoires ruraux, où les fonctions traditionnelles d'agriculture et de forêt deviennent minoritaires en termes d'emplois, a conduit certains analystes à proposer le concept d'*urbanité rurale*[7]. Le défi est alors de gérer « ruralement » ce qui m'apparait plus du domaine de la modernité que de l'urbanité. Gérer en fonction de principes, de valeurs et de normes associés à une organisation territoriale caractérisée par la prédominance du milieu naturel, la petite taille des communautés, des densités d'occupation faibles ou moyennes, la cohabitation d'activités de production agroforestière avec des activités de transformation et de services. Bien qu'engagée dans un processus de modernisation, la campagne doit défendre sa spécificité qui la distingue de la ville.

Nouvelles formes d'activités, nouveaux emplois en milieu rural

Alors que les entreprises en place dans les territoires ruraux ne génèrent plus suffisamment d'emplois salariés pour retenir les populations et en attirer de nouvelles, les initiatives individuelles peuvent satisfaire certaines aspirations des personnes concernées tout en correspondant aux intérêts des territoires où elles vivent. Ainsi, l'auto-emploi (le travail autonome) et la création de micro-entreprises offrent des perspectives particulièrement intéressantes pour le milieu rural.

Il y a bien longtemps que les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les membres des professions libérales s'auto-emploient ou travaillent dans le cadre d'une micro-entreprise. Dans de nombreux cas, ces activités indépendantes ont été transmises par les parents : ceux qui les exercent ont souvent hérité de l'entreprise familiale et ont acquis progressivement certains savoir-faire nécessaires à la conduite de leur propre emploi.

Aujourd'hui, l'évolution de l'économie offre une nouvelle jeunesse à ces formes d'organisation du travail. En effet, l'augmentation du nombre des emplois ne peut plus être attendue des seules grosses entreprises, lesquelles ne cessent par ailleurs de réduire leurs effectifs et d'accroître la part des activités qu'elles sous-traitent. Les espoirs de création nette d'emplois se portent donc sur des secteurs tels que les services aux entreprises et aux personnes ou la valorisation des ressources locales. Le secteur de la transformation n'est pas à négliger non plus, alors que plusieurs activités pourront s'établir avec succès à l'extérieur des grands centres urbains. Globalement, la création de petites et moyennes entreprises constitue un enjeu important pour le renouvellement de l'ensemble du tissu socio-économique des zones rurales et assurer leur redéveloppement.

[7] GORGEU, Yves et François Poulle ; *Essai sur l'Urbanité rurale*. Syros, 1997, 211 p.

Conclusion

L'urbanisation accélérée et massive enclenchée après la deuxième guerre mondiale a eu des effets dévastateurs sur les territoires ruraux, provoquant déstructuration en bordure des centres, déclin, dévitalisation, voire désertification en zones intermédiaires et périphériques. Tant et aussi longtemps que la concentration fut facteur de rentabilité des entreprises dans un contexte où la proximité était associée à des économies d'échelle et que la ville exerça un pouvoir d'attraction lié à des emplois, des services et des divertissements variés et nombreux dans un environnement perçu comme satisfaisant, tous les efforts pour contrer l'exode des populations rurales et le processus de dévitalisation des territoires ruraux demeuraient vains. La véritable chance pour une reconquête et une revitalisation durable du monde rural est contenue dans les perspectives de déconcentration de l'activité économique et des populations que les mutations en cours laissent percevoir. (…)

40. Nouvelles technologies de l'information et des communications et territoires ruraux : des outils de modernité à maitriser[8]

Introduction

Il est important d'insister sur le fait que les nouvelles technologies d'information et de communications (NTIC), ne constituent pas en soi les fondements d'une révolution dans le monde rural susceptible d'entraîner la renaissance des campagnes.

Il s'agit d'outils générés par les progrès de la technologie dans les domaines de l'informatique et des communications, progrès rendus possibles par l'exploitation ingénieuse de la micro-informatique, de la fibre optique et de la panoplie de procédés et d'équipements de télécommunications (télécopieurs, téléphones cellulaires, téléconférences, courrier électronique...).

Ce qui confère à ces technologies un intérêt et un remarquable avantage potentiel pour les milieux ruraux, c'est qu'elles peuvent être accessibles et utilisées autant en zones de faibles densités qu'en milieux urbains et à des coûts relativement bas, qui ne cessent d'ailleurs de diminuer pour des performances accrues. Contrairement à la majorité des progrès antérieurs dont l'impact positif supposait la concentration (effets d'agglomération), les NTIC sont affranchies de cette contrainte et le premier mérite de leur utilisation est d'atténuer, voire d'éliminer, chez leurs usagers, la tyrannie spatiale.

À titre de technologies, donc d'outils, les NTIC ne peuvent être considérées isolément du contexte global de l'évolution de la société.

[8] VACHON, Bernard ; Conférence prononcée dans le cadre de la 2e édition de l'Université rurale québécoise qui s'est déroulée dans la région du Bas-Saint-Laurent, du 4 au 8 octobre 1999.

Les NTIC constituent un paramètre, une facette à caractère technique des mutations en cours et pour en saisir et en évaluer l'impact sur le développement des zones rurales, il faut les situer au cœur de ces mutations commandées par des tendances lourdes qui traversent la société globale. Et c'est en lien avec les autres paramètres d'évolution que les NTIC prennent tout leur sens.

Voyons donc, dans un premier temps, les principales tendances lourdes agissantes qui sont de nature à avoir un impact significatif sur l'avenir des territoires ruraux.

Les NTIC : atout pour la création d'entreprises et d'emplois

Plusieurs activités économiques peuvent désormais se libérer de la contrainte de la concentration spatiale et envisager une implantation non centrale sans être pénalisées. Par ailleurs, le télétravail, né de l'utilisation des NTIC, permet une dissociation spatiale entre le lieu de travail de l'employé et celui de l'entreprise (éclatement des lieux de travail).

Bien que ce mouvement favorise principalement les zones rurales sous influence des grands centres urbains, la pénétration du tissu rural au-delà des zones périurbaines par des fonctions plus ou moins reliées à l'activité urbaine externe, témoigne d'un nouvel attrait de ces espaces (et communautés) pour l'établissement de personnes et d'entreprises.

En octobre 1998, il y avait près de 2 millions de télétravailleurs à temps plein aux États-Unis sur un total de 15,7 millions de télétravailleurs (au moins un journée de télétravail par mois), la plupart étant installés en milieu rural (*telecommuting review, nov. 98).* Statistique Canada prévoit qu'il y aura « plus d'un million de télétravailleurs au Canada en 2001 », soient des personnes travaillant quelques jours par semaine à la maison à l'aide des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Le télétravail exercé à la campagne recouvre plusieurs secteurs d'activités et professions : architecture, programmation et analyse de données, infographie, design de mode et d'intérieur, télémarketing, analyse financière, journalisme, traduction, saisies de données, courtage en placements, consultations diverses, recherche, ...

L'accès à des services multiples et variés : porte du décloisonnement rural

Grâce aux NTIC, et notamment au réseau Internet, une multitude de services et d'activités sont dorénavant accessibles à distance : télé-achat, courrier, littérature, musique, services gouvernementaux, paiement de comptes et gestion de l'épargne personnelle, information sur une infinité de sujets, documentation, jeux de société, etc. Internet permet d'être relié au monde... et à son monde (enfants, parents, amis...).

Ainsi, les NTIC n'ont pas pour seul mérite les liens avec le monde des affaires, mais constituent aussi des outils de divertissement et d'épanouissement des personnes. Ces avantages constituent des atouts précieux pour les zones rurales éloignées des centres.

Les NTIC permettent la diffusion de formations et d'apprentissages selon des modes variés, souples et accessibles au plus grand nombre : télé-université, enseignement interactif à distance, téléconférence, formation en entreprises...

L'accès facile à des coûts de plus en plus bas à une grande diversité de services contribue à rompre l'isolement, chacun pouvant s'adonner à des activités de toutes natures. Ainsi, vous pouvez jouer au bridge ou aux échecs avec un ou plusieurs partenaires résidant à des milliers de kilomètres de distance. Vous pouvez vous joindre à un club d'amateurs d'orchidées ou de trains miniatures. Vous aimez le jardinage, vous pourrez demander vos catalogues de semences par Internet et acheminer par le même moyen votre commande de graines en prévision de vos semis du printemps.

Durant les mois d'hiver vous écrivez des contes pour enfants ou des articles pour des revues spécialisées que vous soumettez par internet ; vous vous intéressez à l'anthropologie des peuples insulaires du Pacifique, vous faites une recherche sur le peintre italien Botticelli, vous recherchez des collectionneurs de timbres rares, vous aimez la musique classique..., une multitude de sites internet spécialisés en littérature jeunesse, en anthropologie, en art, en musique ou tout autre sujet vous procureront des informations les plus pertinentes. Vous aurez même accès aux plus grandes bibliothèques, musées, galeries d'art, collections de photos… aux journaux, périodiques et radios du monde entier.

Si vous le souhaitez, vous pourrez commander des livres, des disques... de la laine pour tricoter ou des outils pour bricoler.

Le courrier électronique vous permettra de maintenir des liens réguliers avec vos proches, quelque soit la distance qui les séparent de vous. Vous pourrez aussi joindre à vos messages de longs dossiers accompagnés de photos numériques, graphiques, tableaux, etc. Le courrier sans timbre, ni bureau de poste, ni longs délais, quelle merveille !

Vivant personnellement six mois par année en milieu rural isolé (petite communauté rurale du Bas-St-Laurent), j'apprécie quotidiennement l'outil fantastique de désenclavement que représente Internet. Les NTIC facilitent notamment mes liens avec des chercheurs du Québec et d'ailleurs dans le monde, ainsi qu'avec mes enfants, parents et amis dispersés aussi aux quatre coins de la planète. Elles me permettent de me documenter, d'explorer, de découvrir, d'écouter des univers inépuisables de stimulation et de satisfaction. Je crois pouvoir affirmer que la maîtrise des NTIC a confirmé et consolidé des choix de lieux de vie partagés entre la grande ville (Québec et Montréal), et la campagne isolée.

Les NTIC c'est beaucoup plus que pour les affaires. Elles permettront dans l'avenir à un plus grand nombre de personnes de vivre leurs rêves, leurs passions, leurs intérêts dans un environnement qu'ils auront choisi même si celui-ci est éloigné des grands centres urbains.

Obstacles et défis pour des campagnes branchées inscrites dans la modernité

Pour bénéficier adéquatement des avantages des NTIC en milieu rural, un certain nombre d'obstacles devront être surmontés :

- résistance des mentalités ;
- accessibilité inégale aux infrastructures et aux services de télécommunications (notamment bandes à haute vitesse pour Internet) ;
- coûts des équipements et de service parfois importants pour des petites entreprises ;
- pénurie de compétences et faible qualification de la main-d'œuvre.

Au-delà de ces difficultés, d'autres défis interpellent les acteurs de développement en milieu rural. Pour attirer des entreprises, des travailleurs et des familles, les communautés rurales doivent devenir des milieux désirables, capables de répondre à de nombreux besoins et s'inscrire dans la modernité. Si des activités de plus en plus nombreuses et diversifiées de la nouvelle économie peuvent désormais s'affranchir de la grande ville comme lieu d'implantation et faire le choix de l'espace rural (petites villes et villages), elles ne s'établiront pas n'importe où. La qualité de vie des milieux sera un facteur prépondérant dans la logique de localisation des « entreprises rurales » et des travailleurs à distance :

- qualité de l'environnement naturel et bâti ;
- qualité des écoles primaires et secondaires ;
- diversité des services publics et privés aux entreprises et aux familles (expertise, culture, éducation, récréation, santé, affaires publiques) ;
- qualité de la vie associative et communautaire ;
- protection et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, etc.

Parmi les services à offrir, signalons les suivants :

- services aux entreprises (services financiers, de gestion, expertises diverses, aide technique...) ;
- conditions propices à l'innovation, à la dynamique territoriale, aux apprentissages collectifs (organismes de développement et de formation) ;
- services aux personnes (enseignement, services sociaux, culturels, récréatifs, de santé) ;
- éventail de commerces adéquats et de qualité) ;
- accès à des équipements de détente et de loisirs (réseaux de sentiers cyclables et pédestres en milieu naturel protégé, piscines, courts de tennis), dynamisme de la vie culturelle (galeries d'art, salles d'expositions, événements artistiques, chorales...).

Car la personne, la famille ou la petite entreprise ne s'installera pas dans un désert social et culturel.

Les changements qui bouleversent la société globale sollicitent les territoires ruraux et façonnent un nouveau mode d'emploi des territoires ruraux.

Cette nouvelle réalité peut avoir des effets néfastes sur la vie des collectivités locales : compétition sur les sols, contraintes à la pratique de l'activité agricole et forestière, hausse du coût des services et des taxes, développement résidentiel incontrôlé, pollution, difficulté d'intégrer les nouvelles fonctions et les nouveaux résidents, conflits sociaux ...

Aux États-Unis, certains états ont été sensibilisés aux conséquences néfastes de ces évolutions récentes et ont adopté un code d'éthique pour régir en quelque sorte la nouvelle réalité rurale. C'est le cas de l'Illinois qui a adopté en 1999 *The Code of Country Living*[9]. Il s'agit d'un texte formulant certaines recommandations pour une attitude citoyenne responsable à l'égard de sept thèmes de la vie rurale : le voisinage, les autorités publiques, l'agriculture, les services, la nature, la propriété privée, le réseau routier et la circulation.

Conclusion

Les NTIC, avec tout leur potentiel, font maintenant partie de la gamme des outils performants pour l'avancement de nos sociétés. Ce n'est pas la panacée ; il faut leur attribuer leur juste mérite. Les refuser ou en être privé entraînera indéniablement des retards pour les collectivités concernées. Le virage NTIC en milieu rural doit donc être accompli et partant, des volontés et des ressources doivent être mobilisées.

Les opportunités de développement suscitées par les mutations en cours sont une chance pour plusieurs zones rurales et l'amorce d'une recomposition de ces territoires. Une chance mais aussi une menace, car les profonds bouleversements qui en résulteront pourraient, faute de vigilance et d'interventions appropriées, compromettre des cadres de vie de qualité.

L'intérêt à porter à l'égard du rôle des NTIC en milieu rural ne doit pas se limiter aux avantages qu'elles procurent pour le développement de nouvelles entreprises et la création d'emplois, mais doit aussi prendre en compte les services multiples qu'elles offrent à la population et qui sont de nature à satisfaire beaucoup de besoins et à contribuer à rompre l'isolement, jouant en cela un rôle de rétention, voire d'attraction auprès des populations.

****

[9] The Code of Country Living. A look at the realities of living in the country side of rural Illinois. Illinois Farm Bureau, 1999, 24 p.

Le succès renouvelé depuis 1997 des Universités rurales québécoises, témoigne de la pertinence de cette formule de formation et de transfert d'expériences.

L'Université rurale québécoise 2011 s'est tenue en Gaspésie (Baie des Chaleurs/Les Plateaux) du 12 au 16 septembre, sous le thème « Innover pour réinventer ». Pour l'année 2013, elle aura lieu en Estrie, sur le territoire des MRC des Sources, du Granit et du Haut-Saint-François, du 9 au 13 septembre. Au moment de clore ce chapitre en juillet 2013, la thématique n'était pas encore diffusée.